

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **19 mars 2012**

Délibération n° 2012-2827

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Fondation scientifique de Lyon et du sud est pour la mise en oeuvre de Campus Création pour l'année 2012**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 mars 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 20 mars 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Passi (pouvoir à M. Jacquet), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Huguet (pouvoir à M. Havard), Lambert (pouvoir à M. Nissanian), Mmes Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : M. Barge, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 19 mars 2012**Délibération n° 2012-2827**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Fondation scientifique de Lyon et du sud est pour la mise en oeuvre de Campus Création pour l'année 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 février 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de service du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger des entreprises à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

Le développement de la culture entrepreneuriale auprès des étudiants contribue à créer une relève entrepreneuriale porteuse de richesse et de renouvellement du tissu économique. Bien que les établissements, les écoles et les universités ont multiplié des modules, programmes et formations spécifiques favorisant l'esprit d'entreprise, on constate toujours un déficit de création d'entreprises par des étudiants issus de l'enseignement supérieur.

En associant annuellement 23 établissements, dont la majorité est membre du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), plusieurs centaines d'étudiants et plus d'une trentaine de partenaires (dont une grande majorité d'entreprises), le concours Campus Création constitue un élément original de l'image entrepreneuriale de Lyon et participe de sa visibilité sur ce thème. De plus, Campus Création est un outil au service des établissements, des enseignants et des étudiants pour développer collectivement l'esprit d'entreprise.

C'est dans cette perspective que la Communauté urbaine de Lyon souhaite poursuivre son soutien à la Fondation scientifique de Lyon et du sud est pour la mise en œuvre de Campus Création.

Présentation de l'action Campus Création

Campus Création est une manifestation annuelle dédiée à l'esprit d'entreprendre des étudiants créée en 2004. Aujourd'hui, sous l'égide de l'Université de Lyon, elle est organisée et hébergée par la Fondation scientifique de Lyon et du sud est depuis juillet 2010.

Il s'agit d'un concours qui permet d'intensifier les rencontres entre étudiants et responsables d'entreprises et de développer l'esprit d'entreprendre des étudiants. Campus Création propose de fait 2 concours annuels :

- l'un dédié aux jeunes diplômés créateurs ou en phase de le devenir (concours "Jeune entrepreneur de l'année") qui récompense un jeune diplômé depuis moins de 18 mois, qui s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale avec un projet solide et viable,

- l'autre dédié aux étudiants (concours "Campus") qui est un concours de projets collectifs virtuels visant à développer l'esprit d'entreprendre.

Les étudiants sont amenés à travailler en équipe sur un thème précis imposé chaque année. Les projets des étudiants font l'objet d'un encadrement pédagogique et technique par des acteurs de la création (responsables d'entreprise, enseignants, consultants, etc.), ce qui confère au concours Campus Création un caractère pédagogique affirmé qui se déroule sur l'ensemble de l'année scolaire (d'octobre à mai).

Des entreprises sponsorisent l'évènement en dotant le concours de prix de 2 000 à 5 000 € remis aux étudiants lauréats.

Bilan de l'action pour 2011 (édition 2010-2011)

Concours Campus Création

422 étudiants issus de 17 établissements ont participé à l'édition passée, dont 17 équipes interdisciplinaires. 11 intervenants au total ont été mis à disposition en accompagnement de chaque équipe-projet (suivi individuel, séminaires et ateliers thématiques).

Les étudiants ont valorisé leur travail en présentant leurs projets à l'aide de prototypes, de films ou d'affiches sous forme de stands. Cette année, pour valoriser le travail des étudiants, un répertoire qui recense tous les projets en compétition a été produit.

De nouvelles entreprises se sont investies pour cette édition : April, Sanofi, Adecco. Un grand prix et 6 prix thématiques ont ainsi été remis. Cette édition a généré 117 retombées presse (presse écrite, internet, radio, TV) locales et régionales.

Concours Jeune entrepreneur de l'année

Le concours Jeune entrepreneur de l'année a reçu 29 dossiers provenant de la région (26 en 2009-2010). Les jeunes entrepreneurs ont eu accès à 3 séminaires de préparation et plusieurs ateliers (business model, plan de financement et "pitch elevator").

10 projets ont été retenus en phase finale. Un grand prix et 3 prix thématiques ont été remis.

Plan d'actions pour 2012 (édition 2011-2012)

Cette année, Campus Création associe une vingtaine de partenaires privés qui participent, par la dotation de prix, le mécénat de compétences, etc. : Merial, Fermob, Apicil, BNP Paribas, Veolia Eau, Evasol, JC Decaux, Fondation groupe Adecco, BPI, etc.

Concours Campus Création

Le thème retenu pour le concours 2012 de Campus Création est : "plus simple".

23 établissements sont associés à cette édition et 424 étudiants sont inscrits constituant 81 équipes, dont une vingtaine pluridisciplinaires (inter-établissements). Au total, chaque étudiant consacrera en moyenne 100 heures de travail, pour mener à bien son projet.

La finale de Campus Création aura lieu le 24 mai 2011 à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon.

Concours Jeune entrepreneur de l'année (JEA)

La soirée de lancement JEA qui s'est tenue le 7 février 2012 a permis d'identifier 29 projets portés par de jeunes diplômés issus d'établissements de la région. 20 projets seront retenus pour la phase de présélection.

Evolution et objectifs à moyen terme (2014-2015)

Campus Création est aujourd'hui bien ancré dans le système entrepreneurial lyonnais. Après pratiquement 10 ans d'existence, Campus Création doit franchir une étape en devenant la référence de l'entrepreneuriat étudiant pour Lyon et sa région.

Le premier objectif est d'augmenter et d'élargir le nombre d'étudiants (mobilisation, sensibilisation dès la rentrée scolaire, désignation d'un référent dans chaque établissement "partenaire") : 1 000 étudiants concourant à l'horizon 2014-2015.

De plus, pour affirmer cette ambition à horizon 2015, une nouvelle "feuille de route" a été définie par la Fondation en partenariat avec le PRES :

- implication plus forte des entreprises par la création d'un Club des partenaires,
- création d'un Club des entrepreneurs étudiants, pour organiser l'après concours et appuyer les étudiants souhaitant concrétiser leur projet,
- développement d'une bourse aux projets pour capitaliser sur les idées développées et les "réinjecter", selon des modalités à définir dans le tissu économique local,
- mise en place d'un "Forum entrepreneurs étudiants" : valorisation de l'ensemble des initiatives développées dans les établissements. Evoluer vers une journée d'ampleur sur l'entrepreneuriat des étudiants à Lyon (transformer la journée finale en un "jour de fête/forum des étudiants entrepreneurs par une communication développée et non élitiste),
- mise en place d'un observatoire de l'impact de la sensibilisation, pour mesurer les effets de ce type d'action,
- synergie avec les concours et initiatives au niveau national.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine de Lyon

Afin de poursuivre les actions engagées en 2011 et de pérenniser l'action Campus Création, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de 80 000 € en 2012, montant identique attribué en 2011.

Le budget prévisionnel de la manifestation en 2012 est le suivant :

Dépenses	Montants (en €)	Recettes	Montants en €
manifestation (dont prise en charge affranchissement et buffet)	56 000	Communauté urbaine de Lyon	80 000
appui pédagogique : séminaires, coaching, soirée, etc.	33 000	Région Rhône-Alpes	40 000
chargé de mission	65 000	participations entreprises (prix)	37 000
dotation des prix	28 000	contribution des établissements partenaires du concours	36 000
secrétariat, administration, etc.	17 000	partenariat complémentaire (Caisse des dépôts et consignations, etc.)	12 000
frais de déplacement	1 500		
stagiaire (6 mois)	4 000		
frais divers	500		
Total	205 000	Total	205 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de la Fondation scientifique de Lyon et du sud est pour la mise en œuvre de Campus Création pour l'année 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Fondation scientifique de Lyon et du sud est définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° OP03O2232.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 mars 2012.